

tenez le rameau d'olivier et de l'autre la corne d'amalthée. Ce n'est point un traict descoché du courroux et de l'indignation de Notre Bon Roy que l'envoy de ceste compagnie ; c'est plus tost un effect de ceste clémence que Sa Majesté a succé avec le laict de tant d'autres vertus royales qui le rendent aymable aux siens, redoutable à ses ennemis et admirable à tous. Le lion couché qui est eslevé sur le portail de la grand chambre de vostre grand temple de justice est un symbole du naturel de Notre Roy qui scait *parcere subjectis et debellare superbos*. Et ce Lyon que vous visitez est tout couché, son poil raplany, ses ongles esmoussés, sa gueule est fermée ; il attend avec humilité ceux que le roy géant qui l'a dompté, qui est son maistre, lui envoie, pour le traicter, pour le manier, pour le guérir. Quant à nous, nous ployons nos voluntesz soubz son commandement, nostre auctorité soubz la vostre, nostre dignité sous vostre pourpre et nous offrons nous-mesmes pour vous rendre l'honneur la reverence l'obeissance et les très humbles services que nous vous debvons ».

La compagnie que Balthazar de Villars saluait en de tels termes était composée des plus célèbres magistrats du temps. Messire Pierre Forget, sieur de Fresnes, son président, était secrétaire d'Etat depuis 1589. Henri III l'avait envoyé comme ambassadeur auprès de Philippe II d'Espagne, pour détourner ce prince de l'appui qu'il prêtait à la Ligue. L'aide qu'il apporta à Henri IV pour résoudre la crise religieuse fut des plus efficaces ; il fut le rédacteur, sinon l'inspirateur, de l'édit de Nantes. Antoine Séguier, l'avocat du roi, était le fils du fameux Président Séguier. Diplomate de premier ordre et grand libéral, il s'était fait le champion des droits de la couronne et des libertés gallicanes. Il avait aidé le duc d'Epéron dans son administration de la Provence et gagna l'admiration de tous les partis par son attitude courageuse lors de la peste qui décima cette province. Il devait finir sa carrière comme ambassadeur de la France auprès de la République de Venise. Jean Dutillet, sieur de la Bussière, le greffier du Parlement de Paris, était un remarquable historien dont les ouvrages sur la guerre des Albigeois, les libertés de l'église gallicane, l'intelligence de l'état et les affaires de France, rédigés d'après les titres authentiques sont encore du plus grand intérêt. Tous les autres dont les noms sont cités dans la lettre patente du 4 mai ont laissé un nom célèbre dans l'histoire judiciaire de la